

CHANGEMENT D'ADRESSE HORS RESSORT CMA-RCS

➤ DOCUMENTS A FOURNIR

- Formulaire P2 (Cerfa N°11678*06) à fournir en 3 exemplaires originaux.
- Si mandataire : pouvoir autorisant la formalité (original).

➤ PIECES A FOURNIR

Concernant le Chef d'Entreprise : (en 1 exemplaires)

- Copie recto-verso de la Carte d'Identité en cours de validité (pour les ressortissants des pays de l'espace économique européen, Suisse, Andorre, Monaco et San Marin).
- ou Acte naissance (moins de 3 mois).
- ou Copie du passeport en cours de validité.
- ou Copie du titre de séjour en cours de validité (voir droit d'exercer une activité de travailleur indépendant en France).
- Si qualification obligatoire (voir qualification professionnelle) Justificatifs de qualification.
- Kbis moins de 3 mois
- D1 CMA du siège d'origine

Concernant l'entreprise

Domiciliation

- Si locataire : copie de la quittance de loyer (récente) ou copie du bail au nom du chef d'entreprise
- Si propriétaire : photocopie de la taxe foncière (recto-verso) ou du titre de propriété au nom du

chef d'entreprise et attestation de domiciliation signée par le chef d'entreprise.

- Si domiciliation dans une entreprise de domiciliation : copie du contrat de domiciliation.

Exercice de l'activité

- Si exercice de l'activité dans un local professionnel : photocopie du bail autorisant l'exercice de l'activité.
- Si exercice de l'activité dans un local autre : autorisation d'exercice de l'activité délivrée par le propriétaire + taxe foncière (recto-verso).
- Si propriétaire : photocopie de la taxe foncière (recto-verso) ou du titre de propriété au nom du chef d'entreprise.
- Si location-gérance : contrat de location (enregistré aux impôts) + JAL.

Si achat du fonds

- Acte d'achat du fonds ou location gérance ou donation et Journal d'Annonces Légales (ou attestation de parution).

➤ FRAIS

- 200 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- 129,14 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.
- 129,14 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce (Achat, Location Gérance, donation).

Nota : les documents sont téléchargeables sur le site internet www.cma-herault.fr